

Ce site utilise des cookies afin de vous offrir une expérience optimale de navigation. En continuant de visiter ce site, vous acceptez l'utilisation de ces cookies. ✕

[Pour en savoir plus sur comment les désactiver, ainsi que sur notre politique en matière de protection des données](#)

Site officiel

ÉTAT DE VAUD

[vd.ch](#) > [Toutes les autorités](#) > [Grand Conseil](#) > [Séances du Grand Conseil](#)

22_INT_67 - Interpellation Guy Gaudard et consorts - Une couverture, un matelas pour tous.

Séance du Grand Conseil du mardi 17 mai 2022, point 2.1 de l'ordre du jour

Texte déposé

Lors de la séance du Grand Conseil du 3 mai, à l'heure des questions, Mme la Conseillère d'Etat Ruiz a donné une réponse aux questions de mes deux collègues Lopez et Keller.

Cette réponse me laisse perplexe et, à cet effet, j'interpelle le Conseil d'Etat car ce n'est pas de manière subsidiaire uniquement que l'Etat doit intervenir sur ce sujet mais de manière déterminée et engagée afin de pallier ce problème de santé publique.

En effet, Mme Ruiz ne doit pas jouer les petits bras mais inciter Lausanne à ouvrir les structures fermées du 1^{er} mai au 31 octobre de sorte que ces structures soient disponibles toute l'année. En tant que payeur, sa voix est prépondérante.

On parle ici de précarité sociale. Ce qu'on fait pour les gens du voyage on doit également le dispenser à cette couche de population défavorisée. Il pourrait, parmi eux, y avoir un de nos enfants. Cessons de croire naïvement que ces personnes ont besoin d'un abri seulement en hiver et que le printemps venu ils n'ont plus de besoins, notamment sanitaires, de base. Ces gens méritent toute notre attention, notre écoute et bienveillance. Mon élection à la députation m'invite à prendre position en faveur de leurs requêtes.

Dès lors, une réponse parlant de la subsidiarité de l'Etat quant à la décision de la Ville de Lausanne de fermer ses structures d'accueil pendant la belle saison, à savoir le Répit complètement et la moitié des 42 places de la Maraude, me semble pour le moins très discutable. Je remercie le CE de répondre aux questions suivantes :

1. Quels moyens peut-il mettre en œuvre pour que la Ville de Lausanne laisse ouvertes ses deux structures d'accueil toute l'année ? (Le Canton verse 4,9 mio aux diverses communes.)
2. L'Etat pourrait-il proposer à la Ville de Lausanne de l'accompagner avec un contrat de confiance dans la mise à disposition d'un terrain où le camping serait autorisé sous contrôle et équipé de structures sanitaires ?
3. Pour quels motifs le CE n'organise-t-il pas une table ronde avec les différentes parties concernées, notamment le collectif nommé 43m² étant venu manifester devant le parlement ? Ceci semble être un minimum.

Conclusion

Souhaite développer

Liste exhaustive des cosignataires

Signataire	Parti
Yannick Maury	VER
Jérôme Christen	LIBRE
Pierre Fonjallaz	VER
Didier Lohri	VER
Vincent Keller	EP
Taraneh Aminian	EP
Jean-Marc Nicolet	VER
Elodie Lopez	EP

Secrétariat général du Grand Conseil

Place du Château 6
1014 Lausanne

[r+41213160500](tel:+41213160500)(tel:+41213160500).

[info.grandconseil\(at\)vd.ch](mailto:info.grandconseil(at)vd.ch)(javascript:linkTo_UnCryptMailto('gempxs.mrjs2kverhgswimpDzh2gl');).

[r Visualiser sur la carte](https://www.google.ch/maps/search/Place%20du%20Château%206++Lausanne+Suisse)(https://www.google.ch/maps/search/Place du Château 6++Lausanne+Suisse).